

Côte-d'Or



RÉDACTION
DE LA CÔTE-D'OR
28, RUE DES PERRIÈRES
21000 DIJON
CONTACT : M^{me} MENIS,
03 80 53 00 75

Assemblée générale

SAMEDI 21 AVRIL S'EST TENUE AU PALAIS DES CONGRÈS DE DIJON, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE CÔTE-D'OR, QUI A RÉUNI PLUS DE 600 CHASSEURS, ET DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS.



Entouré de sa nouvelle équipe (élue en 2005), le président Secula a présenté son rapport moral rappelant le caractère très particulier de cette assemblée pour au moins deux raisons :

- ♦ le premier renouvellement partiel du conseil d'administration (7 sièges à pourvoir),
- ♦ la présentation du premier exercice comptable entièrement géré par le nouveau conseil d'administration pour la période du 1^{er} juillet au 30 juin 2006.

À ce sujet, le président a rappelé que les fonds associatifs, négatifs au bilan 2005, étaient devenus positifs. Concernant le plan de chasse grand

gibier pour la saison 2006/2007, il a été décidé une diminution sensible des attributions. Quant aux dégâts occasionnés par la présence de ce type de gibier, ils sont en nette baisse. Ces bons résultats sont l'expression de l'application de la volonté de la fédération qui se félicite notamment de la réelle collaboration entre les agriculteurs et les chasseurs dans les zones fortement touchées. Ce binôme a permis de réaliser des installations d'envergure de protection des cultures qui se sont révélées efficaces. Mais les chasseurs ne maîtrisent pas tous les paramètres : si en volume, les dégâts baissent, en termes de coût, la facture reste élevée du fait de

Le président Secula et l'assistance.

l'augmentation du barème de certaines productions comme celle du maïs par exemple, qui en une année a progressé de plus de 43 %.

Pour le petit gibier, il reste beaucoup à faire, mais la fédération s'en donne les moyens, un budget annuel de 120000 euros lui est consacré. Cette dernière étant avant tout au service des chasseurs, elle l'a montré par sa présence sur le terrain puisque les réunions de secteur ont été nombreuses. Au cours d'échanges fructueux, plus d'un millier d'adhérents ont pu rencontrer les administrateurs. Ceci étant, et au-delà de ce premier bilan flatteur, force est de constater une baisse inquiétante du nombre de

L'EXPOSITION DES TROPHÉES

Saison 2006/2007 : Qualité préservée

Cette année encore l'exposition des trophées s'est tenue dans le même temps que l'assemblée générale. Ouverte durant trois jours au grand public, cette exposition dont le succès ne se dément pas au fil des années, attire non seulement de nombreux chasseurs mais aussi le grand public. À noter la présence de nombreuses associations cynégétiques et autres. Ceci ne doit pas faire oublier que cette exposition, rendue obligatoire par

arrêté préfectoral, reste avant tout un indicateur précieux de l'état des populations des cervidés dans notre département réputé en la matière. Première remarque, une baisse quantitative sensible, puisque cette année 486 trophées ont été présentés, au lieu de 580 l'année passée. (Cette baisse n'est que la suite logique de la diminution de l'attribution du plan de chasse). Parmi les cerfs prélevés par tir (421), les jeunes

cerfs représentent 55 pour cent des effectifs, les cerfs adultes 19 %, et les vieux cerfs (plus de 10 ans) 2 %. (Rappel : l'âge est établi par étude des mâchoires). Quant à l'appréciation de la qualité du cru 2006/2007, elle est, selon Hubert Lefranc chef du service technique de la FDC 21, à la hauteur de celle de la saison passée. En effet, 89 cerfs ont été homologués dont 7 au niveau « or », 25 au niveau « argent », et 57 au niveau

« bronze ». Le secteur géographique privilégié reste celui des Hautes Côtes, puisque sur les 7 cerfs de niveau « or », cinq ont été prélevés dans cette zone. À noter enfin, que lors de l'assemblée générale la limite de classification C1 à été fixée à 10 cors (au lieu de huit la saison passée) et la date de fermeture générale de la chasse a été fixée au 15 février (au lieu du dernier week-end du même mois).

jeunes chasseurs. Aux côtés des actions déjà mises en place (journées jeunes chasseurs par exemple) il a été décidé de proposer à l'assemblée la prise en charge par la fédération du timbre fédéral pendant cinq années pour les chasseurs âgés de 16 à 21 ans, l'euro symbolique restant à leur charge.

UN CHALLENGE : « LE RETOUR DU CHASSEUR EN CÔTE D'OR »

Le président a terminé la présentation de son rapport moral, en exprimant son souhait de baisser le montant du timbre départemental grand gibier de 50 % et d'aider les sociétés de chasse en appliquant une baisse de 20 % à l'hectare concernant le contrat de service. Toutes ces mesures doivent contribuer à rendre le permis de ce département attractif et de faire revenir les chasseurs non pas pour chasser sur les terres côte d'orientales, (ils sont déjà très nombreux à le faire), mais bien pour y prendre leur permis. À ce propos, le président lance un véritable challenge à tous pour « le retour de chasseurs en Côte-d'Or ».

APPROBATION DES COMPTES À L'UNANIMITÉ

Après l'intervention du président, MM. Monnot, Couturier, Sanz et Belin, administrateurs, ont tour à tour pris la parole pour développer plus amplement le travail effectué et les orientations choisies pour améliorer l'exercice de la chasse dans notre département. Ainsi, en ce qui concerne le Schéma départemental de gestion cynégétique, il progresse



avec application et sérieux. Véritable outil de gestion cynégétique pour le département de Côte-d'Or, il devrait, après approbation par les autorités compétentes, être mis en application dès la saison 2008/2009 (pour une durée de 6 ans). Quatre nouveaux GIC ont vu le jour, deux pour le grand gibier et deux pour le petit gibier, ce qui représente 48 sociétés de chasse couvrant 15 000 hectares.

Un moment fort de la réunion a été la présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2006. Ceux-ci ont été présentés à l'assemblée qui, après les avoir approuvés, a donné quitus au conseil d'administration pour la gestion du dit exercice. Il en a été de même pour les budgets prévisionnels 2007/2008. Parmi les autres résolutions soumises au vote, des vœux émanant notamment de groupes de chasseurs ont été présentés avec plus ou moins de

bonheur. Ainsi l'idée d'une gestion qualitative du sanglier a été repoussée, mais elle a engendré de nombreux commentaires, nul doute qu'elle pourrait resurgir un jour prochain. Par contre un vœu exprimant la possibilité de moduler les prix des bracelets par zones en fonction des dégâts a été adopté.

Enfin, pour la première fois, l'assemblée s'est terminée par un repas qui a réuni plus de 400 participants, parmi lesquels Georges Lemaire de Thorey-sur-Ouche et Maurice Richard d'Izier, deux chasseurs qui ont été honorés pour de longues années de fidélité au monde de la chasse.

◆ JEAN-MICHEL PETREAU

À l'occasion de cette assemblée générale, six membres du conseil d'administration sur quinze remettaient leur mandat en jeu : M^{me} C. Dubard, M. Ph. Sanz, J.-M. Belin, Y. Lambert, D. Rigaud, J. Bijart. Tous ont été réélus. Le septième siège à pourvoir est revenu à M. Jacquinet, nouvellement élu.

L'expo des trophées et les sonneurs de trompes.

COMMUNIQUÉS AFACC 21

Association des Chasseurs aux Chiens courants



Trois équipages de Vénérie-sous-Terre de Côte-d'Or (le rallye de Courtangy, le rallye des Poils durs et le rallye des Halliers de Haute-Bourgogne) ont participé à une opération de régulation des populations de renards sur le GIC du Lainnon dans le département de l'Aube, en compagnie de quatre autres équipages du département. François Chevigny, Gabriel et Jean-Claude Mazilly, classés 3es à la finale régionale à Saint-Victor-sur-Duche, organisée par l'Afacc 21, se sont brillamment classés 1^{ers} ex aequo de la finale nationale du concours de meutes dans la voie du sanglier de la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens courants (FACCC), à Montferrat dans le Var.

Entraînement estival

La société de chasse NSC (Norges-Savouge-Corcelle), organise le 22 juillet 2007 à Noiron-sous-Gevrey 21 910 :
 ♦ field d'initiation sur perdreaux (sans mort du gibier).
 ♦ rapport en eau profonde sur canard.
 Ces épreuves sont ouvertes à tous les chiens d'arrêt.

Contact : Michel Jolivot 36 avenue Gustave-Eiffel 21 000 Dijon. Tél. : 03 80 42 17 74 le soir.



MANIFESTATION

Le grand rendez-vous de la chasse, du chien

UNE MESSE DE SAINT HUBERT ET UNE MANIFESTATION SIGNÉE LE « RENDEZ-VOUS DE LA CHASSE, DU CHIEN ET DU CHEVAL », SERONT ORGANISÉES LE DIMANCHE 5 AOÛT 2007, EN L'ABBAYE DU VAL-DES-CHOUES (FORÊT DE CHÂTILLON-SUR-SEINE EN CÔTE-D'OR).

C'est dès 11 heures que le rendez-vous est pris à l'abbaye du Val-des-Choues le dimanche 5 août, pour assister à la grande messe de saint Hubert célébrée dans les premiers jardins, autrefois occupés par la basilique. Cet office sera assuré par l'abbé Naudet en compagnie des sonneurs de la région. Le principe d'une messe de saint Hubert est de remplacer les chants religieux par les trompes de chasse et, afin de respecter la tradi-

tion, une bénédiction de la meute clôturera la cérémonie. La messe est bien sûr libre d'accès et le grand porche de l'abbaye sera ouvert à tous. C'est grâce à l'initiative de l'Association de Sauvegarde de l'abbaye du Val-des-Choues et celle de l'Association française de l'Avenir de la Chasse aux Chiens courants que cette journée, qui attire amoureux de la chasse, des chiens et aussi du cheval, est organisée pour la troisième année. Le

succès de cette manifestation est grandissant : près de 3 000 personnes ont honoré ce rendez-vous l'an passé.

La messe de saint Hubert

Elle commencera à 11 h pour une durée d'une heure environ. La meute de l'équipage Piqu'Avant-Bourgogne sous les ordres d'Inès Monot, sera ensuite bénie par l'abbé Naudet au son des trompes.

(Pour la messe, nous vous conseillons de vous munir d'un siège pliant).

Possibilité de déjeuner sur place

Un déjeuner suivra cette cérémonie et sera servi comme d'habitude devant l'ancien moulin des Moines sous des grands chapiteaux. Nous vous demandons de

RÉUNION

Union nationale pour l'utilisation du chien de rouge

La réunion des conducteurs du département s'est tenue le 13 avril à Saint-Seine-l'Abbaye, afin d'effectuer le bilan de la saison de recherche. Il apparaît que, malgré la baisse des réalisations et des interventions, le nombre d'animaux retrouvés est resté constant, soit 112, un chiffre encourageant. Les bracelets



Quelques réussites 2006-2007



et du cheval

réserver pour les repas en appelant le 03 80 81 01 09.

Programme de l'après-midi

De nombreuses animations vous seront proposées tout au long de la manifestation :

- ◆ les jardins à la française seront transformés en immense ring où défilent plusieurs petites meutes de chiens courants,
- ◆ présence de griffons nivernais ou vendéens, fauves de Bretagne, bruno du Jura, poitevins, beagles,
- ◆ quelques équipages de vénerie sous terre, de petite et grande vénerie vous présenteront leurs meutes,
- ◆ nombreuses animations équestres. Stands artisans, peintres, commerçants.

Détails pratiques : le droit d'entrée est de 6 euros pour les adultes et 2 euros pour les enfants de 8 à 12 ans.



FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE CÔTE-D'OR

La directrice prend sa retraite !

UNE PAGE SE TOURNE LE 30 JUIN PROCHAIN : NICOLE MENIS QUITTE SES FONCTIONS DE DIRECTRICE APRÈS 40 ANS PASSÉS AU SERVICE DE LA CHASSE ET DES CHASSEURS.

Jeune secrétaire issue de la fonction publique, Nicole Menis est embauchée le 1^{er} août 1967. Elle fait ses premières armes dans les deux précédents sièges de la fédération à Dijon, rue des Forges, puis dans l'ex-chambre des notaires.

La fédération grandit au fil du temps, au fil des réformes ; l'équipe de permanents doit s'efforcer pour mieux répondre aux attentes des adhérents et faire face aux exigences statutaires. L'expérience, l'ancienneté, une bonne connaissance de ses dossiers, mais surtout un grand réseau relationnel de terrain, la désigneront naturellement pour assurer la bonne marche de la fédération au quotidien.

Plus encore, ce sont son implication personnelle et sa capacité de travail qui lui sont reconnues, autant de valeurs fortes et appréciées dans le

mouvement associatif. Durant ces 40 années de service, Nicole aura connu des joies, des succès mais aussi des peines ; après avoir vu les fédéraux grandir, se structurer et s'émanciper, le divorce avec l'office a fait partie des étapes difficiles à surmonter. Il reste néanmoins de nombreuses grandes fiertés :

- ◆ son implication personnelle, discrète et efficace pour que les permanents aient une convention collective solide ; peu s'en souviennent, peu le savent !,

- ◆ l'informatisation progressive de la fédération, dotée d'un bon SIG (*cartographie*),
- ◆ les négociations avec la Fondation pour qu'elle achète la Ferme de la Petite Montagne, zone de dégâts « emblématique »...

Et aujourd'hui secteur qui deviendra – peut-être – vitrine de la chasse en Côte-d'Or !

À l'instar de nombreuses fédérations, Nicole n'aura finalement connu que peu de présidents et peu de mouvements chez les collaborateurs qu'elle a dirigés. Dernière assemblée générale organisée avec maîtrise, dernière exposition des trophées, dernier Bureau ; aujourd'hui c'est une des figures de la chasse en Côte-d'Or qui se retire.

La suite ? Bien sûr, nous savons qu'elle restera disponible et n'hésitera pas à faire partager son irremplaçable expérience. Ensuite, ce sera du repos « pour toutes les heures supplémentaires non récupérées », ce sera l'implication personnelle dans des associations caritatives, pourquoi pas. En tout cas, ce sera encore et toujours la passion de la chasse et de la traque avec sa fidèle Vanille.

Merci Nicole ! Bonne retraite et bonne santé !

de remplacement ont été très peu utilisés, mais l'expérience sera reconduite.

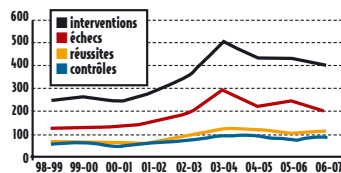
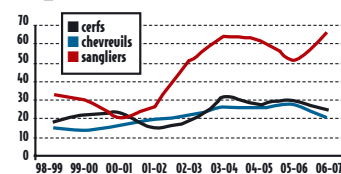
Il est à noter qu'un cerf retrouvé le jour de la fermeture n'a pas donné lieu à un remplacement. Il apparaît que les chasseurs n'appellent pas systématiquement un conducteur en cas de blessure. Aussi, avons-nous mis en place une stratégie visant les sociétés possédant des plans de chasse élevés, afin d'être très présents et réaliser ainsi un maximum de recherches.

Nous aurons peut-être un nouveau conducteur à Courtivron : le chien est à l'entraînement, il ne reste plus que la réussite à l'épreuve sur piste artificielle.

La liste des conducteurs agréés sera comme d'habitude sur la carte fédérale, et nous rappelons que toutes nos interventions sont gratuites.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le délégué Yves Lambert au 03 80 49 03 97 ou ylabm21@hotmail.com

Statistiques départementales



GESTION

Du nouveau dans la chasse « en plaine »

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FDC21 AVAIT ANNONCÉ, DÈS SA MISE EN PLACE, LE CHANGEMENT DE POLITIQUE EN MATIÈRE DE PETIT GIBIER. EN EFFET, LES « QUEUES DE RENARD » CONVERTIES EN GIBIER DE REPEULEMENT ONT ÉTÉ SUPPRIMÉES POUR DES RAISONS SANITAIRES.

En revanche, une enveloppe conséquente a été mise à disposition des sociétés présentant un projet de gestion. C'est ainsi que 2006 a vu la création du GIC « Tille Norge », et 2007 celle du GIC « de la Plaine de Genlis ».

Ces GIC ont évidemment été créés avec le concours de la FDC21 par l'intermédiaire de ses techniciens et administrateurs. De nombreux aménagements ont déjà été conçus, notamment des points d'eau,



Terrain en jachère.



Un aigrainoir.

des jachères petit gibier, des bandes enherbées, des cultures à gibier. Le piégeage est assuré par 2 personnes en moyenne par société et il est envisagé la nomination de deux gardes particuliers sur chaque GIC.

Le GIC « Tille Norge », présidé par M. Jacky Fourré (société de Chaignay), est constitué par quatre sociétés :

- ◆ Chaignay : 950 ha
- ◆ Epagny : 300 ha
- ◆ Villecomte : 600 ha
- ◆ Is/Tille : 423 ha.

Un projet d'extension est

réalisés sous l'égide du service technique de la FDC21 ont permis de dénombrier, 174 lièvres, ce qui donne un IK (indice kilométrique) de 1,22. Cet indice servira évidemment de référence pour les prochains comptages.

- ◆ Bressey
- ◆ Cessey/Tille
- ◆ Genlis
- ◆ Remilly/Tille
- ◆ Rouvres-en-Plaine
- ◆ Arc/Tille.

Des comptages de lièvre ont aussi été réalisés et ont laissé apparaître une population minimum de 228 animaux. Un lâcher de perdrix (20 couples aux 100 Ha) est prévu.

Souhaitons une bonne réussite à ces deux GIC !

Nous rappelons que toutes les sociétés adhérentes à la FDC21 peuvent bénéficier de subventions (mettez-vous en rapport avec le service technique). Il existe déjà 2 autres GIC « petit gibier » :

- ◆ GIC « du Val de Saône »
- ◆ GIC « de la Vingeanne »

Des comptages réalisés sur le GIC « du Val de Saône » ont permis de recenser, début mai, 46 coqs faisans chanteurs sur environ 480 ha de plaine, ce qui laisse présager d'une population importante.



Un couple de perdrix

possible sur les communes de Marsannay-le-Bois et Gémeaux.

Une volière d'élevage ainsi que deux cages à corvidés ont été mises en place.

Des comptages de nuit

120 couples de perdrix ont été lâchés en février.

Le GIC « de la Plaine de Genlis » présidé par M. Armand Seguin (société d'Izier), est constitué par 7 sociétés.

- ◆ Izier